



Union des Mosquées de France

Communiqué

Une déclaration historique des Oulémas musulmans en faveur de la liberté religieuse

L'Union des Mosquées de France qui a pris part au congrès qui s'est tenu à Marrakech du 25 au 27 janvier 2016 sur les droits des minorités religieuses dans les pays à majorité musulmane salue une déclaration courageuse et responsable des Oulémas musulmans.

Cette rencontre organisée conjointement par le Ministère des Habous et des Affaires Islamiques du Royaume du Maroc et le Forum de la promotion de la paix dans les sociétés Musulmanes a réuni plus de 300 personnalités, Oulémas, intellectuels, ministres, muftis, et chefs religieux musulmans, de différents rites et tendances et des représentants d'autres religions venus de plus de 60 pays.

Au terme de débats riches et féconds, les Oulémas et les penseurs musulmans participant à cette conférence, soutenus par leurs frères des autres religions ont produit un document intitulé « **Déclaration de Marrakech sur les Droits des Minorités Religieuses dans le Monde Islamique** ».

Cette déclaration fait référence à des principes universels et à des valeurs fédératrices prônés par les textes fondateurs de l'Islam tels que le respect de la dignité humaine, le respect de la liberté de religion, le principe de justice et de non-discrimination, la préservation de la Paix, la Bienveillance envers autrui et le respect des engagements.

Elle fait référence également au document intitulé « *Charte de Médine* », rédigée par le Prophète Mohammed, paix et salut sur lui, pour organiser la coexistence pacifique des différentes composantes de la société médinoise multiethnique et pluriconfessionnelle.

S'appuyant sur ces références, les participants à cette rencontre ont invité:

- *Les Oulémas et les penseurs musulmans à s'investir dans la démarche visant à ancrer le principe de citoyenneté, qui englobe toutes les appartenances, en procédant à une bonne appréciation et à une révision judicieuse du patrimoine du fiqh et des pratiques historiques, et en assimilant les mutations qui se sont opérées dans le monde.*

- *Les institutions académiques et les magistères religieux à réaliser des révisions courageuses et responsables des manuels scolaires, de sorte à corriger les distorsions induites par cette culture en crise qui, outre l'incitation à l'extrémisme et à l'agressivité, alimente les guerres et les dissensions et sape l'unité des sociétés.*

- *Les politiciens et les décideurs à prendre les mesures constitutionnelles, politiques et juridiques nécessaires pour donner corps à la citoyenneté contractuelle et appuyer les formules et les initiatives visant à raffermir les liens d'entente et de coexistence entre les communautés religieuses vivant en terre d'islam.*

- Les intellectuels, les créateurs et les composantes de la société civile à favoriser l'émergence d'un large courant social faisant justice aux minorités religieuses dans les sociétés musulmanes et suscitant une prise de conscience quant aux droits de ces minorités. Il leur revient aussi d'œuvrer sur les plans intellectuel, culturel, éducatif et médiatique pour préparer un terrain propice à l'éclosion de ce courant social.

- Les différentes communautés religieuses unies par le même lien national à soigner les traumatismes mémoriels nés de la focalisation sélective mutuelle sur des faits particuliers et l'occultation de siècles de vie commune sur une même terre. Elles sont également appelées à reconstruire le passé par la revivification du patrimoine commun et à tendre les passerelles de la confiance, loin des tentations d'excommunication et de violence.

En faisant écho à la lettre adressée par SM le Roi Mohammed VI aux participants, ces derniers ont réaffirmé leur adhésion totale à son invitation à dénoncer toute instrumentalisation de la religion aux fins de priver les minorités religieuses de leur droits dans les pays musulmans.

L'Union des Mosquées de France pour sa part tient à souligner que :

Par sa reconnaissance du principe de citoyenneté comme englobant toutes les appartenances et son invitation à une révision judicieuse de la jurisprudence musulmane pour tenir compte des mutations qui se sont opérées dans le monde ainsi que son appel à réaliser des révisions des manuels scolaires dans les pays musulmans afin d'y corriger les distorsions induites par l'extrémisme et y à favoriser l'émergence d'un large courant social faisant justice aux minorités religieuses, cette déclaration ouvre en réalité des perspectives qui dépassent largement la problématique des droits de ces minorités.

Fait à Paris le 28 janvier 2016

Mohammed MOUSSAOUI

Président de l'Union des Mosquées de France